Trente-neuvième Année — N° 156 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 5 JUIN 1894

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et, rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 JUIN 1894

L'ÉLECTION
DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

M. Casimir Périer avait quitté le fauteuil de président de la Chambre le 2 décembre 1893; il y a été rappelé, après un intervalle de six mois. La majorité qui s'est portée, cette fois, sur son nom, n'est pas tout à fait aussi forte que celles qu'il avait obtenues en novembre dernier, à l'ouverture de la session extraordinaire, soit lors de l'élection du bureau provisoire, soit au moment de la formation du bureau définitif. Il y a eu, samedi, un assez grand nombre d'absences et d'abstentions.

Certains députés ont hésité, peut-être, à organiser entre la présidence de la Chambre et celle du Cabinet une sorte de chassé-croisé. Ils auraient mieux aimé voir M. Casimir Périer prendre place à la tête de la majorité ministérielle et continuer de déployer, à ce nouveau poste de combat, les rares qualités dont il a donné tant de preuves pendant son passage aux affaires. C'est le rôle que, certainement, M. Casimir Périer lui-même eût préféré. En consentant à se laisser porter au fauteuil, il cédait aux instances de ses amis politiques : il ne suivait pas ses propres inclinations. Cette situation était connue de tout le monde au Palais-Bourbon. Elle a pu amener quelques députés à s'abstenir.

Les radicaux avaient espéré en tirer un meilleur parti. L'occasion leur avait paru bonne pour livrer une nouvelle bataille, non plus, cette fois, sur le nom de M. Brisson, disqualifié par ses échecs antérieurs, mais sur celui de M. Bourgeois. Samedi matin, leurs journaux sonnaient de bruyantes fanfares. Ils étaient, ou ils affectaient d'être sortis de l'accès de découragement où les avait jetés la dernière crise ministérielle. Après s'être reconnu, à trois reprises, impuissant à former un Cabinet, le parti radical a jugé que l'assaut du bureau de la Chambre était une entreprise moins malaisée, et il s'est réuni, pour mener l'attaque, derrière celui de ses chefs qui semblait le moins incapable de rallier une majorité.

Le candidat officiel des groupes radicaux, choisi de manière à effaroucher le moins possible les républicains d'opinions moins avancées, a obtenu 187 voix. Qu'on ajoute à ce chiffre, si l'on veut, le bulletin unique portant le nom de M. Lockroy, et la voix, également unique, donnée à M. Brisson, le total sera de 189.

Or, au mois de novembre dernier, lorsque la même bataille s'est livrée, combien M. Brisson a-t-il obtenu de suffrages? 195. L'effectif de l'armée radicale reste exactement ce qu'il était il y a six mois. On peut changer les noms ; on peut tenter l'expérience avec un candidat de manières agréables et d'attitude conciliante après l'avoir essayée avec un candidat de visage sévère et de tenue rigide : le résultat demeurera toujours le même. Convoqués à grand bruit, le ban et l'arrière-ban ne dépassent pas le chiffre de 200.

Tout cela n'empêchera pas, bien entendu, les orateurs et les journaux d'Extrême-Gauche de continuer à soutenir très haut que la majorité de la Chambre est avec eux et que le « pays » s'est prononcé aux dernières élections pour la politique radicale.

L'ANNIVERSAIRE
DE LA « SEMAINE SANGLANTE »

Aux abords du Père-Lachaise

Paris, 3 juin, 2 heures. — Les mesures d'ordre n'ont été prises aux abords du Père-Lachaise que vers une heure. Jusque-là le boulevard Ménilmontant est absolument calme, presque désert même. Le cimetière est resté ouvert au public jusqu'à minuit.

Un peu après une heure arrivent MM. Lépine, préfet de police, Gaillot, chef de la police municipale, Cochefert et Debeury, commissaires divisionnaires, qui prennent la direction du service d'ordre qui est à peu le même que dimanche dernier. Les gardes à cheval sont massés dans la rue du Repos et la rue Spinoza, les gardes à pied sont rangés dans la grande allée du cimetière, enfin des brigades d'agents sont disséminées un peu partout.

Les ordres sont les mêmes que le 27 mai. Pas de cortège, pas de drapeaux rouges, pas de discours ni de cris en plein air. Peu à peu les manifestants arrivent par petits groupes. On apporte quelques nouvelles couronnes. Il y en a déjà, depuis dimanche, une douzaine en dépôt chez Lexcellent. Les abords de la salle où a lieu la réunion sont plus animés. Mais aucun désordre, aucun cri. Les agents qui font circuler la foule ne rencontrent aucune résistance.

A l'intérieur du Père-Lachaise

Paris, 3 juin. — Dans la matinée, de 9 heures à midi, une escouade d'agents avait seule gardé l'entrée du Père-Lachaise, ainsi que le mur des Fédérés. Par contre, les groupes socialistes ont exercé dès hier une surveillance des plus actives. On compte une centaine de militants au moins qui sont venus depuis deux ou trois jours veiller les alentours du mur. Ce matin, plusieurs se promenaient encore en éclaireurs dans l'allée circulaire.

Quatre individus sont venus enlever « au mur » les vieilles couronnes qui le déparaient. Quarante-cinq de ces dernières ont été ainsi portées à 200 mètres plus loin. Actuellement on ne compte plus au « mur » que 59 couronnes. Dans l'après-midi, 800 socialistes sont parvenus à pénétrer dans le cimetière isolément pour former ensuite aux environs du mur quelques petits groupes qui se dispersaient aux premières injonctions des agents.

A la salle Lexcellent

A deux heures, cinq ou six cents socialistes sont réunis, salle Lexcellent, près du Père-Lachaise. Quatre députés seulement assistent à la réunion. Ce sont MM. Groussier, Fabérot, Dejeante et Vaillant. Nous reconnaissons en outre MM. Faillet, Weber et Caumeau, conseillers municipaux.

Le bureau constitué, non sans cris et sans querelles, le président, M. Jouendy, blâme vivement les députés absents qui auraient dû venir, dit-il, mettre leurs écharpes entre les manifestants et les gendarmes. « Ces gens-là, s'écrie le citoyen Jouendy, ont la prétention de nous diriger. Prouvons-leur que nous savons nous passer d'eux et que nous nous moquons pas mal de leurs prétentions. » On applaudit à tout rompre.

Le citoyen Nottlet propose, au nom de la commission exécutive de la manifestation, d'envoyer des délégués au préfet de police pour lui demander quels sont ses ordres et ses intentions. Cette motion soulève une tempête. On crie, on hurle, cinq ou six orateurs, parmi lesquels les députés Vaillant et Faberot, les conseillers municipaux Weber et Faillet, la combattent. « La manifestation est impossible car nous serions écrasés. A quoi bon nous humilier devant la police ? Nous savons du reste à quoi nous en tenir sur les ordres du ministère. Le gouvernement veut une journée. Il ne l'aura pas. »

Tel est le thème que reprennent successivement tous les orateurs, qui recommandent le calme et la prudence. L'assistance, très houleuse, décide, en fin de compte, qu'on n'enverra pas de délégation au préfet. Un orateur du nom de Restiaux, prend violemment à partie les députés socialistes qui lâchent le peuple (sic) et sont responsables de l'échec piteux des manifestations projetées. Fabérot proteste qu'il est prêt à marcher. (Cris, vociférations, tumulte).

Au milieu du bruit le citoyen Maurice Georges propose de promener les couronnes dans Paris. Cette motion est votée par acclamation, mais le citoyen Caumeau vient dénoncer Maurice Georges, qui fut, paraît-il, aux dernières élections, candidat de l'abbé Garnier dans le XIXe arrondissement. La salle entière hurle : « A bas le monchard! Enlevez le! A bas la calotte! » Le citoyen Maurice Georges s'offre à marcher en tête des porteurs de couronnes. Mais on crie : « C'est un traquenard! La police ne le touchera pas et nous massacrera!! » Le tumulte est épouvantable. En fin de compte, Maurice Georges, conspué, hué, est forcé de quitter la salle.

Sur la proposition de M. Dejeante, député, les assistants décident de se rendre salle du Commerce, faubourg du Temple, où se tiendra à 3 heures une réunion privée organisée par le Parti ouvrier. Pendant ce temps une autre réunion avait lieu dans la cour de la maison Lexcellent, et Maurice Georges y faisait décider, comme tout à l'heure, de promener les couronnes dans Paris. En effet les couronnes sont sorties escortées par deux ou trois cents personnes. Mais le mot d'ordre est aussitôt donné d'aller directement à la salle du Commerce. Peu à peu la salle Lexcellent se vide et les assistants, par petits groupes, se dirigent vers la salle du Commerce.

Tentative de manifestation

Paris, 4 heures. — Jusqu'à trois heures les abords de la salle Lexcellent conservent le même aspect. A trois heures sortent les porteurs de couronnes suivis par deux ou trois cents manifestants. Les agents laissent passer les porteurs mais arrêtent et dispersent le cortège. Des gardes municipaux à cheval parcourent le boulevard et dispersent les groupes. Aucune résistance n'est faite.

Les NOUVEAUX MINISTRES

M. HANOTAUX
Ministre des Affaires Etrangères

M. LOURTIES
Ministre du Commerce

Les manifestants refoulés et contenus par les agents défilent par « petits paquets » et vont rejoindre les porteurs de couronnes qui suivent le boulevard Ménilmontant ou la rue de la Roquette, se dirigeant vers le faubourg du Temple. Aucun cri n'est poussé, aucune arrestation opérée. A mesure que sortent les assistants de la salle Lexcellent, les gardes et les agents déblaient le boulevard.

En résumé la manifestation s'est réduite, on le voit, à une simple tentative aussitôt réprimée. A 3 heures 1/2 la salle Lexcellent est vide. Les derniers porteurs de couronnes la quittent à leur tour, le boulevard reprend sa physionomie accoutumée, et M. Lépine donne l'ordre à une partie des agents et des troupes de regagner leurs casernements.

Les manifestants se sont rendus au faubourg du Temple sans désordre, escortant les porteurs de couronnes. Aucun incident à signaler. Le cortège, surveillé et escorté par des agents, défilait au milieu de l'indifférence générale.

***

Paris, 3 juin. — A la salle du Commerce, les députés ouvriers Vaillant, Fabérot, Lavy, Prudent-Dervillers et Dejeante ont blâmé la conduite des autres députés socialistes qui ont entravé, par leurs tergiversations, leur pusillanimité, la nouvelle manifestation. Quelques anarchistes s'étant introduits dans la salle, ils ont donné lieu à une scène de pugilat aussitôt réprimée. L'ordre du jour voté proteste à la fois contre les gouvernants et les députés socialistes qui ont fait défection.

Un blâme est voté contre les journaux soi-disant socialistes *Intransigeant, Petite République*. On décide ensuite une manifestation pour le 14 juillet au Père-Lachaise et un grand meeting au retour au théâtre du Château-d'Eau, au moment même de la revue de Longchamp, c'est-à-dire au moment où les forces policières seront retenues d'un autre côté de Paris. Enfin les conseillers municipaux adhérents interpelleront le préfet de police au sujet de l'enlèvement des couronnes au mur des Fédérés.

LES MINISTRES VIGER ET LEYGUES
A CAEN

Caen, 3 juin. — Ce matin, M. Viger, après une nouvelle visite à l'exposition agricole, a rejoint M. Leygues, arrivé dans la nuit, puis les deux ministres ont assisté à l'inauguration du nouveau palais de l'Université. M. Levort, recteur, après avoir fait l'historique de l'Université cacumiale, a proclamé la nécessité de développer parmi les étudiants la foi... dans l'avènement de la justice et l'espérance... dans le triomphe de la raison.

M. Leygues, ministre de l'instruction publique, a prononcé un discours où nous relevons, à défaut de déclarations politiques, le passage suivant :

« Ces fêtes, a dit le ministre, faisant allusion à la présence de jeunes étudiants étrangers, en rapprochant dans une chaude étreinte les fils de patries différentes, nous apparaissent comme une sorte d'hymne à la paix universelle, dominant le bruit des armes. »

M. Leygues a terminé en exprimant le vœu de voir les Universités françaises et étrangères resserrer les liens qui les unissent. A midi un déjeuner a été offert par le recteur. M. Viger y a pris la parole.

Le discours du ministre de l'agriculture est une longue et intéressante conférence agronomique; M. Viger y étudie les meilleurs modes de culture propres à la Normandie, passe en revue les progrès réalisés et donne des conseils pour l'avenir. Sa péroraison mérite cependant d'être notée :

« ... Malgré les déchirements des partis, a dit M. Viger, la République s'est fermement implantée dans le pays et la France a rencontré dans le monde de solides et durables amitiés. Conservons donc cette République tolérante et sage qui ne repousse le concours d'aucun de ses enfants, qu'ils soient devenus républicains par sentiment ou par raison, qu'ils tiennent de la veille ou du lendemain si leur caractère nous répond de leur sincérité.

» Soyons avant tout des hommes pratiques, des hommes de bonne volonté, des hommes de grands principes sociaux qui sont la base même du gouvernement, la sauvegarde de la patrie elle-même ; mais ne perdons pas la notion du progrès : aidons les pauvres et les humbles et pénétrons-nous de ce fait que les bienfaits de la liberté imposent des devoirs d'autant plus étroits que nous occupons une situation plus élevée.

» Il est des théoriciens politiques qui rêvent une sorte de communion des peuples dans une harmonie universelle et la destruction de l'idée de patrie : ils appellent cette conception l'internationalisme : leur cri de ralliement c'est : plus de patrie; leur moyen, c'est la grève universelle. D'autres veulent substituer à la propriété individuelle, la propriété collective; votre Normandie n'est qualifiée pour défendre l'idée de patrie qui se confond avec le sentiment de la propriété ».

L'AFFAIRE TURPIN
Une nouvelle Société
Les bailleurs de fonds de Turpin

On lit dans le *Journal* :

« Un riche industriel de Paris bien connu dans le monde politique et dans le monde financier est arrivé hier matin d'Anvers et a eu occasion vendredi, dans les circonstances les plus intéressantes, de déjeuner avec Turpin. C'est pendant ce déjeuner qui a eu lieu entre onze heures et une heure et demie midi dans un des grands restaurants d'Anvers, qu'a été constituée la Société qui va mettre à profit le nouvel engin de Turpin.

» Au déjeuner, quatre convives seulement étaient présents: l'inventeur, le fondé de pouvoirs de la banque C... d'Anvers, un représentant d'une Société de banquiers de Bruxelles qui, avec la maison C..., constituent les fonds nécessaires à l'entreprise, et l'industriel dont nous parlons et de qui nous tenons ces renseignements. La société est fondée au capital de vingt millions et, dès le début, vingt-cinq mille francs seront mis à la disposition de Turpin pour ses premières expériences.

» L'inventeur devient un des directeurs de la société et aura la plus forte part dans les bénéfices. Il lui sera adjoint pour le service technique deux ingénieurs, l'un belge, l'autre anglais, et la construction des engins aura lieu par les soins de la maison des ateliers John Cockerill, située dans le petit village de Seraing, une des plus importantes usines de la fabrication d'Europe, puisqu'elle emploie un personnel de 12.000 ouvriers et reçoit des commandes de tous les coins de l'Europe.

» On croit même que des essais de la nouvelle invention ont été effectués à Cockerill dans le plus grand secret et que ces expériences ont donné des résultats surprenant. Au dessert, Turpin a levé sa coupe de champagne et a bu à la prospérité de la nouvelle société. Quelques minutes après il avait un entretien confidentiel avec son conseiller intime, et une fois de plus, celui-ci lui a reproché dans les termes les plus véhéments sa trahison.

» Turpin, les larmes aux yeux, a accusé de nouveau son « ingrate patrie. » Il a donné toutefois l'assurance à son interlocuteur qu'il n'avait traité avec aucune puissance étrangère, et que son invention resterait sa propriété et celle de la société qu'il venait de constituer. »

***

Paris, 3 juin. — MM. Cardaue et Emile Gauthier, rédacteurs au *Figaro*, amis de Turpin, viennent de rentrer de Bruxelles. Le *Figaro* annoncera demain que, sur leurs sollicitations, Turpin va dénoncer les traités qu'il a déjà contractés soit avec les gouvernements étrangers, soit avec des sociétés pour sa nouvelle invention. Turpin rentrera demain à Paris et livrera sans conditions son secret au gouvernement français.

Le *Figaro* publiera des documents établissant que Turpin a été sollicité par divers gouvernements étrangers de leur vendre sa découverte moyennant de magnifiques conditions.

LA RENTREE DE TURPIN
EN FRANCE

Un rédacteur du *Figaro*, Jules Cardane, vient d'avoir, avec Eugène Turpin, à Bruxelles, une entrevue des plus importantes qu'il relate longuement dans ce journal :

« La douloureuse affaire Turpin est enfin terminée. Elle vient de recevoir inopinément la solution la plus propre à soulager la conscience publique et à réhabiliter le malheureux inventeur dont le désespoir allait acculer le génie aux pires extrémités.

» L'angoisse patriotique qui, depuis quelques jours, étreignait le cœur de la France et pesait comme un cauchemar sur ce peuple chevaleresque et sensitif, n'a plus, désormais, de raison d'être.

« A l'heure où on lira ces lignes, Turpin sera en route pour la France, en même temps que la mystérieuse et redoutable invention, qui a suscité tant d'alarmes, sera rendue sans conditions à la nation dont elle a failli compromettre à la fois la fortune et la sécurité.

» Vendredi soir, au lendemain de cette inexplicable séance parlementaire où Turpin, publiquement outragé, flétri, traîné dans la boue, excommunié sans merci comme sans appel, s'était vu pour ainsi dire mettre au ban par les gardiens attirés des destinées nationales, au moment où le crime apparaissait à l'opinion découragée comme un fait irrémédiablement accompli, mon camarade Emile Gautier était brusquement appelé de Bruxelles au téléphone du *Figaro*.

» C'était Turpin qui me faisait dire que, sur le point de prendre une détermination de la plus haute importance, il souhaitait d'être, en ce cas si grave, assisté de ma présence et de mon amitié.

» Je sentis que la partie suprême n'était pas encore perdue et qu'il n'était pas impossible que la France la gagnât. Sans perdre une minute, je partis pour Bruxelles. A six heures du matin, j'étais à l'hôtel du Grand Monarque, où je trouvai Turpin encore au lit, qui, après m'avoir interrogé avec une avidité bien compréhensible sur l'état des esprits en général et sur les impressions de nos amis en particulier, me dit brusquement :

» — Savez-vous pourquoi je vous ai prié de venir?

» Mon invention n'ira pas en Allemagne; elle restera française! Avant quarante-huit heures, j'aurai quitté la terre d'exil et mes brevets seront à la disposition de la France.

» Turpin s'était levé et procédait à sa toilette.

» ... J'avais apporté les journaux de Paris et nous nous égayâmes fort avec Turpin des minutieuses descriptions — toutes fantaisistes d'ailleurs — données par la plupart de nos confrères sur le nouvel engin de guerre de l'inventeur de la mélinite. La peine prise par l'un de nos savants les plus prudents pour démontrer un invraisemblable massacre de lapins, en chambre, à l'aide d'une pastille asphyxiante, nous parut la chose la plus amusante du monde ! Les détails donnés sur les tubes en aluminium chargés de gaz liquéfiés, détails imaginés par Turpin afin de contenter des reporters indiscrets accourus à Bruxelles pour lui demander le secret de son invention n'eurent pas moins de succès.

» Mais, à côté de ces notes gaies, il y avait dans les journaux la trace manifeste des inquiétudes populaires. Turpin s'était-il irrémédiablement engagé avec une puissance étrangère ? Était-il trop tard ? C'était l'angoissant point d'interrogation posé dans toute la France. Mon confrère Gaston Lagrange et moi nous savions à quoi nous en tenir et nous avions hâte de pouvoir crier à tous la *bonne nouvelle !*

» Oh ! ces négociations avec l'étranger !

» Turpin nous en montra les preuves trop évidentes. Il n'avait tenu qu'à lui de conclure un pacte définitif avec les officiers supérieurs allemands délégués à Bruxelles par le chancelier de Caprivi, et si la France risqua plus qu'à tout autre moment de se voir priver de la nouvelle invention, ce fut bien le jour où le ministre de la guerre, du haut de la tribune du Parlement, trompa la religion de la Chambre en déversant sur Turpin les plus effroyables calomnies, en traitant dans la boue l'homme qui ne pouvait répondre!

» Afin d'éviter toute contestation sur la gravité de ces pourparlers avec l'Allemagne, afin d'établir surtout qu'il ne tenait qu'à Turpin de les poursuivre, je demandai à Turpin, sur la mélinite de vouloir bien écrire à M. le comte de Schmettau, attaché militaire à la légation d'Allemagne à Bruxelles, la lettre suivante :

« Bruxelles, le 2 juin 1894.

« *Monsieur le comte de Schmettau, attaché militaire à la légation d'Allemagne à Bruxelles.*

» Monsieur le comte,

» J'aurais une communication importante à vous faire, mardi prochain, concernant nos pourparlers.

» Pourrai-je vous rencontrer avec certitude? Quelle heure sera le mieux à votre convenance ?

» Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

» Eug. Turpin. »

» Turpin hésitait. Il voyait là une incorrection grave vis-à-vis d'un homme qui avait conduit les pourparlers avec beaucoup de loyauté et de courtoisie. Mais cette preuve nous était nécessaire et j'insistai. Turpin se résigna.

» La lettre fut portée par mon confrère Lagrange et moi à la grande poste de Bruxelles, à onze heures et demie du matin. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. A quatre heures quarante-sept, on remettait à M. Turpin, en notre présence, le télégramme suivant, d'autant plus significatif qu'il n'était pas signé :

« *Turpin, hôtel Grand-Monarque, Bruxelles.*

» Serai chez moi mardi matin, onze heures. »

» Voilà pour les négociations avec l'Allemagne.

» En ce qui concerne la Société belge en voie de formation sous la raison sociale : *Société anonyme internationale pour l'exploitation du nouveau matériel de guerre de Eug. Turpin*, non seulement les pourparlers étaient engagés, mais encore tous les termes et conditions étaient définitivement arrêtés.

» Il ne manquait plus absolument que la signature de M. Turpin et, à plusieurs reprises, l'un des intéressés est venu, en notre présence demander cette signature. Cette Société devait déposer immédiatement, aussitôt la signature donnée, à la Banque Caisse commerciale de Bruxelles les fonds nécessaires, soit 15.000 francs, pour la prise immédiate de tous les brevets de Turpin pour une somme totale de 1.500.000 francs, plus une large part dans les bénéfices.

» Le promoteur de cette Société n'est autre qu'un industriel des plus honorablement connus en Belgique, M. Pierre Grosfils, de Verviers, membre de la Chambre des députés et président de la section des brasseurs à l'Exposition d'Anvers.

» Voilà les avantages auxquels M. Turpin renonce; voilà à quoi aboutissent les fameuses tentatives de chantage de l'homme qui, d'après les paroles du général Mercier, ministre de la guerre, « est toujours à vendre au plus offrant. »

» ... Quelques heures plus tard, nous passions la frontière, rapportant à la patrie le secret de Turpin.

» Et comme le douanier qui fouillait la valise d'Emile Gautier lui disait : « Qu'est-ce que c'est que ça ?... les papiers d'affaires ? » Gautier, qui n'en est pas à sa première conspiration, répondait nonchalamment : « Oui, parfaitement; des papiers d'affaires ! »

» Quelles affaires et quels papiers !»

Suit l'énumération des pièces que contiennent les deux grandes enveloppes dûment cachetées et scellées dont le rédacteur du *Figaro* s'est chargé d'effectuer le dépôt aujourd'hui.

1° Enveloppe I. — (*Projectiles*) : *a.* Mémoire descriptif (original);
b. Mémoire descriptif (duplicata);
c. Un cahier de treize planches de dessins sur douze feuilles (original);
d. Un cahier de treize planches de dessins sur douze feuilles (duplicata);
e. Demande au ministre ;
f. Bordereau des pièces.

2° Enveloppe II. — (*Nouveau matériel de guerre*) : *a.* Mémoire descriptif (original);
b. Mémoire descriptif (duplicata);
c. Sept feuilles de dessins (original);
d. Sept feuilles de dessins (duplicata);
e. Demande au ministre ;
f. Bordereau des pièces.

» Tout le monde sait que le dépôt d'un brevet opère dans ces conditions couvre absolument l'inventeur vis-à-vis de toutes les nations appartenant à l'Union internationale pendant une période de six mois, et que, pendant trois mois, en outre, l'inventeur garde le droit de retirer sa demande. Pendant ce délai de trois mois, le pli ne doit pas être ouvert sans l'autorisation de l'inventeur afin d'assurer à celui-ci le secret de son contenu.

» Mais le gouvernement français, dès aujourd'hui officieusement prévenu et autorisé par Turpin, qui lui réserve ainsi le monopole de son œuvre, aura donc « en trois *mois*, » tout le temps de prendre connaissance du système dans son principe et dans ses applications, dans son ensemble et dans ses détails, et de le soumettre à une commission technique « impartiale, » qui pourra l'étudier « contradictoirement, » de manière à se prononcer à bon escient et en toute équité. »

Turpin vient d'écrire les deux lettres suivantes que publie le *Figaro* :

« Bruxelles, le 4 juin 1894.

« *Monsieur le comte de Schmettau, attaché militaire à la légation d'Allemagne.*

» Monsieur le comte.

» J'ai bien reçu votre délégramme en réponse à ma lettre d'hier, me donnant rendez-vous pour demain mardi, à onze heures.

» En raison de la courtoisie et de la loyauté des pourparlers qui ont eu lieu entre nous et les personnages officiels délégués à cet effet, il est de mon devoir de vous informer que je ne pourrai assister à ce rendez-vous et que je renonce aux négociations engagées entre moi et votre gouvernement au sujet de mon invention que je devais vous communiquer après la prise des brevets, etc.

» Bien qu'ayant été poussé à entrer en négociations avec vous par les hautes conseils en France à mon égard, le sentiment de sympathie populaire qui vient de se manifester en ma faveur ne me permet plus de persister dans cette voie.

» Puisque mon pays m'appelle, j'ai pour devoir de lui revenir.

» Veuillez agréer, etc. » Eug. Turpin. »

« Bruxelles, le 2 juin 1894.

« *Monsieur Pierre Grosfils, député à Verviers (Belgique).*

» Monsieur,

» Malgré nos excellents rapports et l'entente définitive arrêtée entre nous, au sujet de la constitution de la Société anonyme destinée à exploiter mon invention relative à mon nouveau matériel de guerre et à ses munitions, je crois devoir vous informer qu'en raison du mouvement de l'opinion publique en France, j'ai renoncé à donner suite à la formation de cette Société.

» Vous voudrez bien m'excuser de cette détermination auprès des capitalistes qui étaient, à votre instigation, intéressés à cette affaire.

» Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. » Eug. Turpin. »

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 3 JUIN 1894
CORSE

Inscrits : 761. — Votants : 718

MM. Jacques Hébrard, ancien sénateur rép... 378 Elu.
Péraldi, ancien sénateur, républicain.... 369 voix.

Il s'agissait de remplacer M. le docteur Pitti-Ferrandi, républicain, décédé. Au renouvellement de janvier 1893, M. Pitti Ferrandi fut élu, au premier tour de scrutin, par 415 voix. Ses compagnons de liste étaient nommés aussi : M. de Casabianca, sénateur sortant, par 431 voix, et M.

BOURSE DE PARIS DU 4 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 3 h.	Cours de clôt.
101 07	3 0/0	...	...	100 75	100 80	101 10
107 15	3 1/2 0/0	...	...	106 90	105 90	107 17
...	Banq. de France	...	...	...	...	3965
...	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
670	Banq. de Paris	...	...	670	672	676
962	Crédit Foncier	...	...	957	958	965
742	Créd. Lyonnais	...	...	742	743	752
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1435	Lyon	...	...	1435	1432	1405
1840	Nord	...	...	1835	1830	1835
...	Panama	...	...	...	...	...
2870	Suez	...	...	2860	2875	2875
65 7/16	Extérieure	...	...	6525 32	6535 32	6537 32
78 95	Italien	...	...	78 35	78 40	79 25
22 1/8	Portugais	...	...	22 1/16	22 1/16	22 1/8
98 1/4	Hongrois	...	...	98 1/8	98 3/32	98 5/8
515 62	Egypte	...	...	...	514 37	515 62
24 75	Turc	...	...	24 50	24 42	24 50
443 75	Banq. Ottomane	...	...	438 12	438 75	443 12
417 50	Lots turcs	...	...	412 50	410 50	417 25
490 62	Russe consolidé	...	...	490 50	490 62	490 62
89 37	Russe nouveau	...	...	...	89 25	89 17
68 30	Russe Orientale	...	...	68 50	68 50	68 50
701	Autrichiens	...	...	...	...	703
226	Lombards	...	...	230	232	236
103	Nord Espagne	...	...	103	103	103
148	Saragosse	...	...	...	148	147
535	Méridionaux	...	...	...	532	534
351 87	Rio-Tinto	...	...	355 62	355 62	354 25
415	Tharsis	...	...	...	413 12	414 37
432 50	Alpines	...	...	...	434 20	434 25
411	Câbles	...	...	...	...	410
501	Impérial	...	...	...	...	502
...	Dynamite	...	...	62	...	...
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
434 37	Tabacs turcs	...	...	435	...	437 62
500	Rouhaix-T. 1893	...	...	...	...	500
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Métaux	...	...	...	...	...
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
...	Gaz	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1863	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacéres	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1885	...	...	...	...	...
...	Gente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cacéres (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Méthune	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Orléans (obligat.)	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 4 JUIN
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	...	115	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	504	Bains Bilbao	...	500
» 68, r. 500	...	513	Union Ind. N.	...	440
» 77, r. 500	...	504	Gaz de Wazem	...	543
» 84, r. 400	...	404	Ch. d. fer Econ.	...	520
» 84, 1/4	...	405	Denain Anzin	...	315 50
» 87, r. 500	...	505	Cambrésis	...	310
» 93, r. 500	...	505	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1880	...	45 25	Anche, 12	...	3605
Roubaix 1893	...	500	Aniin, 100 d.	...	4580
Amiens	...	421 25	Blanzy	...	1030
Dép. du Nord	...	408 25	Bruay	...	13500
Tourcoing 1878	...	505	Bully-Gren., 6e	...	2575
Armentièr. 86	...	505	Campagnac	...	750
Douai, libérée	...	505	Carvin	...	1550
Valenciennes	...	505	Courrières, 10e	...	5200
Verley, Decr.	...	1340	Crespin	...	150
Cie Platel et Cie	...	290	Douchy	...	3200
Crédit d. Nord	...	505	Dourges	...	6550
H. Devilder	...	1100	Drocourt, 1/8	...	1625
Banq. rég. Nord	...	500	Escarpelle	...	2050
Cie Esc. Roub.	...	...	Epinac	...	800
Gaz de Wazem	...	513	Ferfay	...	431 25
Le Nord, ass.	...	2800	Albi	...	773 75
Union g. Nord	...	458	Lens	...	24605
St-Sauv. Arras	...	200	Lens (1000)	...	415
Un. ind. Nord	...	140	Liévin	...	9950
Constr. Anzin	...	...	Marles 30 0/0	...	12600
Ciments franç	...	270	Marles 70 0/0	...	16250
Estrée-Blanch	...	250	Meurchin	...	4560
Tramw. Nord	...	40	Ostrocourt	...	498
L. Allart, t. p.	...	500	Sincey-le-H.	...	3 75
Bat. à hélice	...	500	Thivencelles	...	400
Chem Econom	...	520	Vicoigne et N.	...	16475
Brouta et Cie	...	617 50	OBLIGATIONS		
Cie Liquid R.-T.	...	...			
Eaux Dunkerq	...	500	Bethune 4877	...	455
Tréfilerie	...	1000	Drocourt 4885	...	520
Biache-St-V.	...	3500	Marles 4885	...	510
Denain Anzin	...	425	Lievin 4885	...	505
Usin Villerupt	...	450			

Marchés de Lille du 4 juin 1894

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 168 50 à ... ... : 88 degrés, cote com., 29 50 à ... ... ; n° 3, cote com., ...

**HUIL